

URPS **INF** **S**

Informier et agir

DOSSIER

Le management : facteur de bien-être au cabinet dentaire

p. 10

Les nouveaux élus de l'URPS

p. 6

CPTS : Retours d'expériences de chirurgiens-dentistes libéraux

p. 8



Septembre 2021 • n°11

urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE

L'union par l'action



LAURÉATE

Dr Julia ESTIVALS

lauréate du Prix de thèse 2021

L'URPS CD NA distingue des thèses de médecine bucco-dentaire axées sur la santé publique et réalisées par des étudiants inscrits à l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux.

Le prix de l'édition 2021 a été décerné, lors de la cérémonie organisée le 7 mai dernier, au Dr Julia Estivals pour sa thèse « Prise en charge des patients infirmes moteurs cérébraux au cabinet dentaire : rédaction d'une plaquette à l'attention du chirurgien-dentiste ».

Nouvelle édition pour 2022 !

Pour cette édition, trois prix seront décernés pour les thèses soutenues entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021.

Dépôt des candidatures jusqu'à fin janvier 2022

Plus d'infos sur notre site



urps-chirurgiensdentistes-na.fr

- 3 Édito du Président
- 4 Lettre de la Vice-Présidente
- 5 Billet du Secrétaire Général
- 6-7 Une nouvelle équipe d'élus !

Exercice professionnel

- 8-9 - CPTS : Retours d'expériences de chirurgiens-dentistes libéraux

Qualité de vie au travail

- 10 - Le management : facteur de bien-être au cabinet dentaire
- 11-12 - Quel manager êtes-vous ? Pour le savoir, faites le test !
- 13 - Quelle évolution de la QVT chez les chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine ?

- 14 Soirée VIH
- 15 5 questions au Dr Jacques Wemaere
- 16 Outils pratiques de l'URPS

SOMMAIRE

Édito

C'est la rentrée !



Pour les plus jeunes à l'école et pour nous au cabinet dentaire après des vacances bien méritées. Nous posons les seaux, les pelles, les maillots de bain et les chaussures de rando... Pour reprendre turbine et contre-angle !



Dr Jacques WEMAERE
Président

C'est aussi la rentrée pour une nouvelle équipe à l'URPS, élue en juin, et nous tenions avant toutes choses à remercier l'ensemble des confrères et consœurs qui ont voté, au-delà du taux de participation nationale, démontrant ainsi leur intérêt pour les actions de l'URPS. Nous tiendrons compte de vos choix et nous travaillerons avec ceux qui les représentent, pour affronter les défis de demain en pérennisant l'union intersyndicale qui constituait déjà notre force au sein de l'URPS CD NA.

C'est une rentrée, donc, sous le signe du renouveau et de l'après COVID (enfin nous l'espérons !)... Mais pour que nous en profitions, il faudra que nous maintenions tous nos efforts. D'abord d'exemplarité, en se vaccinant (ou en continuant de se vacciner) contre la Covid, puis d'information et de sensibilisation auprès de nos patients pour inciter les plus récalcitrants à franchir le cap et enfin en participant si possible à la vaccination au sein des vaccinodromes.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre magazine dans lequel vous trouverez deux dossiers, l'un sur les CPTS¹ et l'autre sur la QVT², qui vous éclaireront sur les actions menées par l'URPS.

Nous répondrons au quotidien à vos attentes et nous resterons en contact avec vous que ce soit par mail, grâce à la newsletter mensuelle, ou via notre site internet urps-chirurgiensdentistes-na.fr et les réseaux sociaux.

Enfin, soyez rassurés, nous mettrons toute notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun.

Belle rentrée à tous !



1- CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
2- QVT : Qualité de Vie au Travail

La lettre

de la Vice-Présidente

Dr Sophie GOUDAL



Chères consœurs, chers confrères,

Je tenais à vous remercier pour votre participation aux élections URPS. C'est avec une grande fierté que je vais continuer à défendre vos intérêts en poursuivant mon mandat de Vice-Présidente de l'URPS.

Comme vous le savez, la Nouvelle-Aquitaine est une région vaste avec des conditions d'exercice disparates : concurrence déloyale des centres dentaires en métropole, difficultés d'accès aux soins et de gestion des urgences à cause d'une situation démographique tendue dans d'autres territoires.

Notre équipe, avec des élus dans la majorité des départements, aura à cœur ces préoccupations pour rendre votre exercice plus confortable.

C'est dans cette optique que nous poursuivrons notre partenariat avec l'Université de Bordeaux.

Comme l'année précédente, nous renouvellerons l'attribution d'un prix pour la meilleure thèse traitant d'une problématique de santé publique.

L'URPS sera également représentée au sein du Conseil de Perfectionnement de l'Université : cette instance vise ainsi à éclairer les équipes pédagogiques et professionnelles afin d'accompagner leur réflexion sur l'amélioration continue de l'offre de formation. Des groupes de travail seront mis en place à cet effet dès la rentrée.

Nous nous attacherons aussi à soutenir un encadrement et une formation des maîtres de stage actif qui vous permettra de recevoir des futurs confrères dans les meilleures conditions.

Enfin, l'URPS continuera financièrement à encourager la venue d'étudiants de 6ème année dans les centres de soins délocalisés sur l'ensemble de la région.

« Nous avons su tisser des liens forts avec l'Université et souhaitons que ceux-ci restent pérennes... »

Je vous souhaite à chacune et chacun une merveilleuse rentrée porteuse d'optimisme et d'harmonie.



Le billet

du Secrétaire Général

Dr Jean-Nicolas ROLDAN



Chères consœurs, chers confrères,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre participation aux élections URPS. Les résultats des scrutins s'inscrivent dans la continuité, avec la liste des CDF en tête pour la troisième fois consécutive. Le 4 juin dernier, les élections du bureau ont eu lieu. Vous retrouverez la nouvelle composition de l'URPS en pages 6 et 7.

L'engagement des élus s'inscrit sous les signes de l'UNION et de l'ACTION, comme lors du dernier mandat.

Nous continuerons donc de travailler tous ensemble lors de nos conseils d'administration sans écarter aucun membre qui désire s'impliquer efficacement. Il me semble indispensable de préserver cette cohésion d'équipe pour pouvoir travailler sereinement sur les projets entrepris et à entreprendre, quelles que soient nos divergences.

« Chaque idée doit pouvoir être débattue dans le respect de la confraternité. »

Nous défendons l'exercice libéral auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) car nous sommes les acteurs principaux de la santé bucco-dentaire. Il est primordial d'alerter les pouvoirs publics sur les dérives professionnelles qui apparaissent.

Il nous paraît aussi important de continuer de proposer des formations et des informations en lien avec votre activité : comme la prise en charge du SAHOS¹ chez l'adulte et l'enfant, la sensibilisation sur les violences faites aux femmes, l'étude et l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail, la prise en charge des patients VIH, l'accompagnement des patients fumeurs, l'accès aux soins des personnes en situation de handicap ou encore la promotion de l'installation dans les zones à démographie insuffisante en chirurgiens-dentistes, notamment auprès des jeunes praticiens.

Nous sommes tous des acteurs efficaces sur ces sujets sensibles, ou avons le potentiel de l'être, et nous nous devons d'être armés pour faire face à ces défis.

« À travers les ressources proposées par l'URPS, chacun pourra accéder à un savoir essentiel selon ses envies et ses besoins. »

Nous agissons aussi au niveau interprofessionnel. Faire connaître et reconnaître notre profession auprès des corps médicaux et paramédicaux est un enjeu majeur. Nous ne souhaitons pas que quiconque puisse parler en notre nom. C'est aussi de cette façon que nous pouvons valoriser votre travail quotidien.

L'étendue de la mission est vaste et nous continuerons à nous engager pour vous et auprès de vous sur toutes ces thématiques.

*Être chirurgien-dentiste est une fierté et notre travail doit rester un plaisir.
Confraternellement*



1- SAHOS : syndrome d'apnée ou hypopnée obstructive du sommeil

Une nouvelle équipe



Jacques WEMAERE
Liste CDF
Président



Sophie GOUDAL
Liste CDF
Vice-Présidente



Nathalie DELPHIN
Liste SFCD
Vice-Présidente



Jean-Nicolas ROLDAN
Liste CDF
Secrétaire



Edouard DUSSEAU
Liste CDF
Secrétaire adjoint



Buu-Thang UNG
Liste CDF
Trésorier



Patricia MERCIER-LAVERSANNE
Liste CDF
Trésorière adjointe



Mathieu CLINKEMAILLIE
Liste FSDL
*Président de la Commission
de contrôle 2021*



Julien BUSSIÈRE
Liste UD
*Membre de la Commission de
contrôle*

d'élus !



Emmanuelle LAGAYE
Liste FSDL
Membre de la Commission
de contrôle



Sylvie ANCEY
Liste CDF
Élue



Fanny DE BELLAIGUE
Liste FSDL
Élue



Sylvain DELAHAYE
Liste FSDL
Élu



Amélie PHILIPPE
Liste CDF
Élue



Laure POU MIRAU-ROQUETTE
Liste FSDL
Élue

Les chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine ont élu en avril dernier leurs représentants pour les 5 années à venir. Ces 15 chirurgiens-dentistes libéraux en activité assurent une représentation locale sur leur territoire et sont mobilisés sur différentes fonctions au sein de l'URPS : commissions, groupes de travail, projets...



CPTS *Retours d'*

(Communautés Professionnelles Territoriales de Santé)

Une CPTS est une nouvelle forme d'exercice coordonné proposée aux professionnels de santé à l'échelle d'un territoire défini. Elle vise en particulier à mieux répondre aux besoins en santé de la population. La création d'une CPTS nécessite notamment la formalisation d'un projet de santé. Quelle place est possible pour les chirurgiens-dentistes au sein de ces organisations locales ? Des praticiens néo-aquitains vous répondent...

En Deux-Sèvres



De quelle façon a émergé le projet de CPTS sur votre territoire ?

Il existait sur notre territoire une association ville-hôpital réunissant les praticiens hospitaliers et libéraux. Le Centre Hospitalier de Niort a obtenu des fonds du Ministère pour lancer une opération sur le parcours de soins des diabétiques et des insuffisants cardiaques. Les premières réunions ont été ouvertes en pluridisciplinarité. Les professionnels de santé, dont je faisais partie, ont décidé d'amplifier cette action en l'insérant dans une CPTS.

Dr Jean DESMAISON

Secrétaire général de la CPTS du Niortais (79)
Président de l'URPS de 2010 à 2021

Quelles difficultés avez-vous pu rencontrer ?

La principale difficulté est de convaincre nos confrères de participer à cette élaboration. La communication sur l'utilité des CPTS est difficile, pour notre profession et sur les territoires à démographie insuffisante. La constitution d'une CPTS est très enrichissante sur le plan interprofessionnel.

Selon vous, quels sont les intérêts d'une CPTS, pour les professionnels de santé et pour les patients ?

L'intérêt d'une CPTS pour le professionnel est de pratiquer dans un environnement collectif. Nous avons des patients avec des pathologies chroniques ou des polyopathologies.

La transmission des informations est très rapide entre professionnels au moyen d'outils comme « Paaco-Globule ». Il est possible de connaître la pathologie, les prescriptions, les contre-indications... Nous ne sommes plus seuls face au patient. La CPTS dispose d'un ou plusieurs coordinateurs. Elle permet de réfléchir ensemble à la résolution des problèmes tels que l'absence de praticien traitant et les rendez-vous non programmés.

Concernant le patient, l'intérêt réside dans la fluidification du parcours de soins. L'impact dentaire par exemple du diabète n'est plus ignoré, le chirurgien-dentiste n'est plus oublié dans le traitement de cette pathologie.

En Charente-Maritime



Quels freins ou difficultés pouvez-vous identifier ?

La création d'une CPTS nécessite beaucoup de travail administratif alors que nous sommes des soignants impactés par la crise sanitaire liée à la COVID-19, avec un métier chronophage. Néanmoins, du côté des professionnels de santé libéraux, il faut rester vigilants : des sociétés privées risquent de s'emparer de ce dispositif pour déformer la santé en commerce.

Dr Marianne FRANCHI

Vice-présidente de la CPTS Aunis Nord (17)

Malgré ces constats, quels sont les points positifs des CPTS ?

L'intérêt majeur des CPTS est d'être un dispositif mieux adapté au patient : nous avons enfin des relations interprofessionnelles, mais des relations qui sont à inventer.

Tous les professionnels de santé vont devoir s'impliquer, avec l'opportunité de mettre en valeur certains métiers insuffisamment pris en compte. Le lien ville-hôpital va également être renforcé.

Reste à définir le rôle des chirurgiens-dentistes dans ce modèle...

'expériences

de chirurgiens-dentistes libéraux

En Dordogne



Comment avez-vous rejoint la CPTS de Bergerac ?

En tant qu'élu(e) URPS, je me suis sentie concernée

par les CPTS et c'était une évidence d'y participer. Le Pôle de Santé de Bergerac est devenu une CPTS en 2016. Lors d'une réunion avec la CPAM, j'en ai été informée et j'y ai adhéré immédiatement.

Nous sommes 8 chirurgiens-dentistes actuellement et nous invitons les autres confrères à rejoindre cette démarche...

Quelles sont les actions phares de la CPTS de Bergerac et comment y participez-vous ?

Depuis mon adhésion, j'ai participé avec des médecins spécialistes ou non, des masseurs-kinésithérapeutes,

Dr Sylvie ANCEY

Membre de la CPTS de Bergerac (24)

peutes, des infirmières et des pharmaciens à différentes réunions d'élaboration de projets pour la CPTS : projet sport santé, prévention des lombalgies, éducation thérapeutique, développement de la e-santé, fluidification du lien ville/structures de soins...

Finalement, la CPTS de Bergerac a signé en 2020 des accords conventionnels interprofessionnels (ACI) pour lesquels trois socles de travail ont été définis :

- Faciliter l'accès au médecin traitant
- Améliorer le repérage des fragilités
- Prévenir les IST et favoriser le dépistage des cancers.

Ces socles sont décomposés en sous-groupes de travail dans lesquels les membres de la CPTS s'investissent selon leur préférence. En ce qui me concerne, je participe au groupe « Repérage des Fragilités ».

Selon vous, quels sont les intérêts de participer à une CPTS du côté du chirurgien-dentiste ?

Cela favorise une ouverture vers les autres confrères et les autres professionnels de santé. Il y a une émulation et une dynamique dont le but est l'amélioration de la santé générale du patient.

Pour nous qui avons un métier très individuel, nous abordons la santé de manière interactive et pluridisciplinaire ; il en est de même pour les autres professionnels de santé. Chacun apprend de l'autre !

En résumé, ces nouvelles modalités de travail contribuent à un enrichissement de soi-même et de l'ensemble des professionnels de santé, pour un meilleur suivi du patient.

En Charente



Quelle est votre expérience des CPTS sur votre territoire ?

Je suis président de la FCPTS-16, qui existe depuis deux

ans pour favoriser l'émergence des CPTS sur notre territoire. La FCPTS-16 a été créée par les représentants départementaux des principales URPS (médecins, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, pharmaciens, orthophonistes et chirurgiens-dentistes) en partant du constat que ces nouvelles organisations devaient être au service des libéraux, donc créées par les libéraux. Elle accompagne les CPTS dans

Dr Edouard DUSSEAU

Président de la fédération des CPTS de la Charente (FCPTS-16)

leur « gestation » et représente une majorité de professionnels de santé libéraux auprès des différentes institutions (ARS, CPAM, Hôpital, PTA, EHPAD, SAMU...).

Que pensez-vous de cette forme d'exercice ?

Les CPTS représentent un outil d'organisation territoriale non négligeable pour les libéraux...

Et plus particulièrement pour nous, peu habitués au travail coordonné interprofessionnel et exerçant encore de façon isolée, notamment dans les territoires sous-dotés.

Même si elles ne résolvent pas les problèmes de démographie à elles seules, elles peuvent y participer

aussi bien en promouvant l'exercice coordonné, qu'en favorisant les actions de prévention.

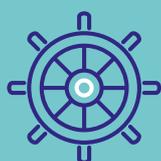
Quelles sont les prochaines étapes pour la FCPTS-16 ?

Quatre projets ont déjà émergé (lettres d'intentions validées). La FCPTS-16 suit la progression de trois autres territoires en cours de développement, grâce au recrutement d'une chargée de mission dont le rôle est d'aider aux diagnostics territoriaux et à la rédaction des lettres d'intentions, projets de santé et accords conventionnels interprofessionnels.

Le management...

Le management fait partie intégrante de la vie des équipes en cabinet dentaire. Cette dimension a été identifiée comme une priorité grâce à l'enquête menée fin 2019 sur la Qualité de Vie au Travail auprès des praticiens de Nouvelle-Aquitaine. Pour mieux tenir compte du management et l'améliorer pour plus de bien-être, l'URPS vous apporte quelques points de repères.

« Manager » au cabinet dentaire... Qu'est-ce que cela signifie ?



Diriger-Anticiper

- Mener une réflexion sur les activités et les innovations développées au sein du cabinet
- Définir des objectifs et les expliciter (pourquoi et comment)
- Définir les modalités de travail, de coopération, de mutualisation ou non des moyens entre praticiens
- Motiver, embarquer le personnel
- Recruter, intégrer, gérer le turn-over



Gérer-Réguler

- Mener les entretiens annuels et professionnels
- Organiser le développement des compétences
- Gérer les conflits (salariés, patients)
- Réguler l'activité au quotidien (partage d'informations organisé)
- Manager la sécurité des salariés (DUERP)



Organiser l'activité

- Manager la sécurité des patients
- Organiser le travail (des actes au fonctionnement général du cabinet)
- Organiser la polyvalence au sein du cabinet (répartition des tâches)
- Organiser les temps d'activité (planification journalière, hebdomadaire, mensuelle, annuelle)



...facteur de bien-être au cabinet dentaire

Test Quel manager êtes-vous ?

Quel est votre profil ? Êtes-vous un dirigeant (autoritaire ou tout en souplesse), un régulateur (diplomate ou arbitraire) ou un organisateur (dans l'anticipation ou l'urgence) ?

Pour le savoir, **répondez à ce test¹ !**

Découvrir vos résultats →

1) Pour vous, la priorité est de développer :

- A des approches innovantes
- B les compétences de votre équipe
- C une nouvelle organisation du travail

2) En majorité, les temps d'échanges au sein de votre cabinet :

- A ont lieu entre associés
- B visent à réguler l'équipe
- C portent sur le déroulement de la journée et la prise des rendez-vous

3) Votre bonne résolution pour cette année :

- A organiser une activité de cohésion pour l'équipe du cabinet
- B mettre en place les entretiens annuels d'évaluation ou les rendre plus conviviaux
- C réévaluer les protocoles de soins en fonction du contexte sanitaire actuel

4) Selon vous, tout chirurgien-dentiste devrait :

- A assumer son leadership au sein du cabinet
- B améliorer sa communication avec ses salariés et/ou ses patients
- C privilégier son cœur de métier et déléguer efficacement

5) Votre livre de chevet est :

- A le projet de cabinet dentaire de A à Z
- B le suivi des congés du personnel en 10 leçons
- C les fiches de poste pour les Nuls

6) Dans quelle affirmation vous reconnaissez-vous ?

- A Le comptable n'est pas le gérant du cabinet
- B L'assistante dentaire n'est pas la directrice RH du cabinet
- C Le patient n'est pas roi dans l'organisation des rendez-vous au cabinet

7) L'agenda du cabinet :

- A dépend surtout du vôtre
- B comporte vos temps de formation et ceux de l'équipe
- C indique la nature des actes prévus

8) Pour vous, votre assistante devrait être :

- A votre bras droit
- B votre « âme-sœur » professionnelle
- C vos GPS et PC intégrés

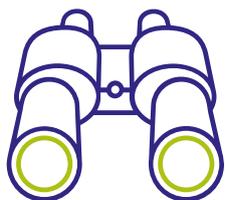
9) Vous avez à prendre une décision importante sur l'organisation du cabinet, vous :

- A prenez votre décision et l'expliquez à votre équipe
- B sollicitez l'avis de l'équipe, vous vous faites votre opinion et communiquez votre décision
- C sollicitez rapidement un consultant extérieur et vous fiez à ses recommandations

¹- Test ayant vocation à sensibiliser les chirurgiens-dentistes sur les différentes dimensions du management de façon ludique et pédagogique, sans aucune validation et intention scientifiques.

Test

Résultats



Vous avez une majorité de A...

Vous avez plutôt un profil de dirigeant-visionnaire

Vous avez une vision à long terme de l'activité. Vous savez quelle orientation donner au cabinet et à l'équipe. En revanche, vous avez plus de difficultés à impliquer vos salariés et vos idées ne sont pas toujours en adéquation avec une organisation au quotidien.



Vous avez une majorité de B...

Vous avez plutôt un profil de médiateur-régulateur

L'Humain est au cœur de vos préoccupations, vous vous souciez de l'ambiance de travail et du développement des compétences de votre équipe. Vous êtes à l'écoute de votre personnel. En revanche, arbitrer vous met en difficulté. Certains compromis dans l'organisation sont plus adaptés à votre personnel qu'à vos patients ou vous-même.



Vous avez une majorité de C...

Vous avez plutôt un profil de planificateur-organisateur

Chaque jour, vous savez ce qui vous attend. Plages horaires, protocoles et fiches de poste n'ont plus de secret pour vous... Néanmoins, tout ne peut pas se planifier et votre personnel doit pouvoir s'adapter. Une organisation qui devient routine n'est pas motivante pour les salariés. Votre emploi du temps ne permet pas de sortir des sentiers battus et d'innover.



Vous avez des scores équilibrés entre A, B et/ou C...

Vous vous orientez vers un profil de praticien MANAGER !

En effet, un manager ne développe pas ses talents que dans une seule catégorie. **Il trouve un équilibre entre diriger, réguler et organiser.**

Vous souhaitez vous améliorer sur certaines dimensions ?

Retrouvez le kit complet « Management au cabinet dentaire » sur le site internet de l'URPS CD NA



urps-chirurgiensdentistes-na.fr

Quelle évolution de la Qualité de Vie au Travail chez les chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine ?

Pour suivre l'évolution de votre Qualité de Vie au Travail (QVT), l'URPS a réalisé une deuxième enquête sur cette thématique en février 2021. Vous avez été 530 praticiens libéraux à nous répondre. Un grand merci à tous les participants !

Parmi les résultats marquants, le management reste une priorité d'intervention



des praticiens **ne recrutent pas facilement** de nouveaux salariés



des répondants estiment que les **responsabilités/fonctions ne sont pas clairement établies** au sein du cabinet



des praticiens déclarent **ne pas arriver à équilibrer les différents temps professionnels** (temps de soin, de gestion, de management, de formation...)

Autres thématiques à investir : l'organisation du travail et la conciliation vie professionnelle/vie personnelle



L'organisation du planning n'est **pas satisfaisante pour 34%** des répondants.



des praticiens ne parviennent pas à **concilier vies professionnelle et personnelle** en raison de leur planning. Les difficultés rencontrées dans ces domaines sont d'ailleurs plus marquées chez les praticiens exerçant depuis plus de 30 ans.

Enfin, le développement professionnel

- point fort des praticiens en 2019 - a connu un certain recul



des praticiens estiment que les **formations suivies de façon générale ne sont pas utiles**



des répondants déclarent des **difficultés pour acquérir les compétences en relation directe avec leur travail...**

Pour l'URPS, ces constats constituent autant d'orientations pour développer des actions concrètes qui vous sont destinées...

Dr Julien BUSSIÈRE, élu de l'URPS CD NA

Vous avez participé aux enquêtes menées par l'URPS en 2019 et 2021, ainsi qu'à l'élaboration du kit « Management au cabinet dentaire ». Vous poursuivez votre engagement sur cette thématique dans le cadre de votre nouveau mandat. Quelle est votre analyse des chiffres obtenus en 2021 ?

Ces chiffres nous renseignent sur plusieurs points : tout d'abord la participation à l'enquête, toujours forte, témoigne d'un besoin de réponses sur ce sujet. D'autre part, les questions liées au management cristallisent toujours les scores les plus défavorables. Le kit « Management au cabinet dentaire » que nous avons testé et créé se veut un outil pour réfléchir à ces problématiques qui sont propres à chaque cabinet : du praticien solo au très gros cabinet de groupe.

En tant qu'élu et surtout praticiens libéraux, nous connaissons la difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle, à organiser ses journées, se former... Cela dans un contexte sanitaire inédit, anxieux, et une pression de plus en plus forte des patients.

Le temps consacré à cette réflexion n'est pas du temps perdu mais du temps investi pour l'avenir. À nous, élus URPS, de convaincre et d'accompagner nos confrères et nos consœurs dans cette démarche.

Retour sur... La soirée URPS

LE VIH AU CABINET DENTAIRE

Lors de la visioconférence du 10 juin dernier, près de 30 praticiens se sont réunis pour échanger ensemble sur la prise en charge et la prévention du VIH au cabinet dentaire.

Après un premier atelier de paroles en début de soirée, cinq experts ont pu répondre aux questions de l'assemblée :

- Pr Jean-Christophe FRICAIN, PU PH, Service de Chirurgie Orale, CHU Bordeaux
- Dr Mojgan HESSAMFAR, Coordinatrice médicale, COREVIH
- Dr Doniphan HAMMER, Chirurgien-dentiste libéral
- Dr Élise ARRIVÉ, MCU PH, Service de Médecine et Chirurgie Bucco-dentaires, CHU Bordeaux
- Marylin MICHEL, Assistante dentaire et bénévole à AIDES

Ils ont notamment été interrogés sur l'intérêt du questionnaire médical, les traitements actuels contre le VIH, les interactions médicamenteuses ou encore l'orientation des patients pour l'amélioration de leur prise en charge... Une mise à disposition de fiches et de résumés a alors été demandée par les participants.



Les outils proposés par le Pôle médecine et chirurgie bucco-dentaire du CHU de Bordeaux ainsi que le COREVIH Nouvelle-Aquitaine sont à retrouver sur le site internet de l'URPS.

Pour vous permettre d'aller plus loin sur ce sujet, des formations continues vous seront proposées courant 2022.



VIH : Tous concernés !

Pour rappel, en France :

- plus de 170 000 personnes vivent avec le VIH (PVVIH),
- 24 000 ignorent leur statut sérologique,
- ¼ des personnes découvrent leur séropositivité à un stade avancé.

Santé Publique France estime que 650 000 tests de dépistage n'ont pas pu être réalisés en 2020 à cause de la pandémie liée à la COVID-19.

Une affiche pour vos salles d'attente



Pour rappeler l'importance du dépistage du VIH et des IST, le COREVIH Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'URPS, vous propose une affiche.



à télécharger sur le site de l'URPS et/ou à commander pour la recevoir au format papier

5 QUESTIONS À...



Dr Jacques WEMAERE
nouveau président
de l'URPS CD NA



Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis actuellement omnipraticien à Cenon en banlieue bordelaise dans un cabinet de groupe avec deux associés et deux collaborateurs. J'ai 42 ans et j'ai la chance d'avoir une belle famille nombreuse de 4 enfants !

Quel est votre parcours ?

Je participe à la vie professionnelle bucco-dentaire depuis 15 ans. J'ai découvert la santé publique rapidement en travaillant sur le Bilan bucco-dentaire à l'UFSBD et en organisant les colloques de santé publique sur des sujets variés comme, par exemple, « *Le chirurgien-dentiste : un acteur de la lutte contre le cancer* », « *Nutrition et santé bucco-dentaire* » ou « *Sport et santé bucco-dentaire* ». En Nouvelle-Aquitaine, j'ai participé à l'intégration de la santé bucco-dentaire dans le plan régional de santé. Précédemment, j'étais « chargé de mission praticien » en Gironde pour l'URPS, et j'y ai découvert chaque jour l'importance de cette instance et des liens avec l'Agence régionale de santé.

Comment abordez-vous vos nouvelles responsabilités au sein de l'URPS ?

Je suis confiant et serein : confiant en nos forces et notre équipe pour affronter les défis qui nous attendent et serein car nous entretiendrons un climat de dialogue avec tous les élus de l'URPS. Je crois en la résolution des problèmes par la discussion constructive ! Nous avons tous le même objectif : nous voulons le meilleur pour nos confrères et consœurs de Nouvelle-Aquitaine.

Quels sont les grands dossiers que vous souhaiteriez initier pendant votre mandat ?

L'un des dossiers les plus importants sera de répondre à la problématique de la gestion des urgences et de la permanence des soins car, si nous ne nous organisons pas, les pouvoirs publics le feront pour nous. Nous devons, en concertation avec les instances régionales, trouver des solutions innovantes.

Il conviendra aussi de poursuivre le développement des axes de travail en faveur du chirurgien-dentiste libéral :

- la démographie, qui doit être un élément prioritaire ;
- la sécurisation de l'exercice professionnel en offrant des outils sur la qualité de vie au travail et sur les bonnes pratiques au cabinet ;
- et enfin, pérenniser la reconnaissance et le rôle du chirurgien-dentiste libéral en tant que professionnel de santé de premier ordre.

Quelles sont les premières actions à venir pour ce début de mandat ?

Nous finalisons un « serious game » où nous allons mettre en scène des difficultés rencontrées dans un cabinet et proposer des solutions de manière ludique sous forme de jeu vidéo. Chacun pourra réaliser son parcours de chez soi ou depuis son cabinet. Nous espérons initier une démarche avec l'URPS des Pharmaciens pour les accompagner dans l'accueil et l'orientation des patients « en urgence » dans les pharmacies et améliorer la prise en charge coordonnée.

L'un des dossiers les plus importants sera de répondre à la problématique de la gestion des urgences et de la permanence des soins



OUTILS pratiques de l'URPS pour les chirurgiens-dentistes

À diffuser...



URPS Info Santé
Les chirurgiens-dentistes, acteurs de prévention auprès de leurs patients

Vidéo Prévention
Tous les 3 mois, l'URPS met à votre disposition une vidéo de prévention à destination de vos patients. Différents sujets sont présentés, souvent en lien avec l'actualité. L'occasion de montrer que le chirurgien-dentiste accompagne ses patients dans leur santé au quotidien.

À télécharger

Fiches repères sur les violences conjugales et intrafamiliales

Violences conjugales et intrafamiliales : le rôle du chirurgien-dentiste

FICHE 01

1 femme sur 10 est, ou a été, victime de violences en France : il y a un forçage dans votre patientèle.

En tant que professionnel de santé et chirurgien-dentiste, vous êtes légitime pour intervenir, notamment :

- en alertant des nombreuses conséquences des violences sur la santé globale et la santé bucco-dentaire des victimes ;
- à travers la relation de confiance et le suivi au long cours que vous établissez avec vos patients ;
- afin d'obtenir le Certificat Médical Initial (CMI) et l'Incapacité Totale de Travail (ITT).

Accueil des victimes et particularités bucco-dentaires...

70% des coups sont portés sur la face.

- La position allongée, des gestes pénétants, risquent de favoriser des **soffertes traumatiques**, de faire revivre des violences.
- Une personne victime de violence présente par exemple un **risque de dépendance aux consommations de substances plus élevé**, avec pour conséquences : des risques de cancers oraux, des problèmes parodontaux avec perte précoce des dents, des parodontites...

Certificat Médical Initial (CMI) et Incapacité Totale de Travail (ITT)

Le CMI est un document professionnel fiable par le chirurgien-dentiste à la demande du patient. CMI et ITT peuvent participer à la constitution d'un dossier spécialisé pour faire valoir les droits de la victime et obtenir une mesure de protection.

Accueil et prise en charge au cabinet dentaire des victimes de violences conjugales et intrafamiliales : la formation, une obligation pour les praticiens

Connaître, repérer les violences et comprendre les victimes n'est pas suffisant. La formation est obligatoire (Loi de 4 août 2004). Tous les chirurgiens-dentistes sont concernés. Le Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes propose une formation gratuite au format e-learning : [formation.ordre-chirurgiens-dentistes.fr](http://www.formation.ordre-chirurgiens-dentistes.fr)

Pour mieux connaître le niveau d'acteurs de proximité, des formations présentielles sont organisées localement par le FFCD.

www.ffcd.fr/formation

Violences conjugales et intrafamiliales : les spécificités bucco-dentaires

FICHE 02

Particularités de l'accueil et du suivi au cabinet dentaire

Des rendez-vous sur le long cours, par exemple hebdomadaires sur plusieurs semaines, permettent d'établir une relation de confiance, de confiance avec les patients.

La position du patient – allongé bouche ouverte avec des gestes pénétants – risque de réactiver des souvenirs traumatiques de la violence des violences.

La bouche est un organe utile et symbolique :

- pour parler, sourire, chanter ;
- une zone de plaisir (sentiments, plaisir) ;
- une zone d'usage (pratique sociale, forces, hémistome sur la voûte du palais).

À noter que 70% des coups sont portés sur la face, dans une volonté de détruire la personnalité de la victime.

Les **Mémoires dentaires** présentent un caractère irrémédiable : la dent ne cicatrise pas (extraction – implant, prothèse)... Par conséquent, il y a peu de retour à la normale possible pour les victimes. S'agit-il de contrats économiques, avec des actes soumis à devis et certains actes indispensables non pris en charge par l'Assurance Maladie.

Légitimité du questionnement systématique

Le questionnement systématique de la personne lorsqu'elle est seule, même en l'absence de signe d'alerte, est une recommandation de bonne pratique de la HAS.

Les conséquences des violences sur la santé des victimes sont nombreuses, la santé orale étant le reflet de la santé générale. Connaître l'existence des violences permet d'éclairer la même clinique.

N'est-il évident que ce qui est caché, est l'importance d'oser poser la question... Par exemple !

- Comment vous sentez-vous à la maison ?
- Avez-vous déjà été victime de violences (physiques, verbales, psychiques, sexuelles) au cours de votre vie ? ...

À télécharger sur urps-chirurgiensdentistes-na.fr

À venir prochainement



Serious Game « À la poursuite de Molairarty »

A travers 3 enquêtes inspirées de faits réels, devenez dentiste-détective et partez à la poursuite de l'horrible Molairarty. Ce génie du mal est source d'Événements Indésirables Graves associés aux Soins (EIGS) au cabinet dentaire. Pour arrêter son influence, vous devrez identifier les écarts de pratiques...



URPS
CHIRURGIENS DENTISTES NOUVELLE AQUITAINE
L'union par l'action

URPS Chirurgiens-Dentistes Nouvelle-Aquitaine

Immeuble Le Fénelon
1 allée Le Fénelon
33370 TRESSES
Tél : 05 33 09 36 39

urps-chirurgiensdentistes-na.fr